

31 mars 2017- n° 02
170017

**CONSERVATION DU PATRIMOINE ECRIT – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES
DU MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION – SERVICE DU
LIVRE ET DE LA LECTURE**

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges a octroyé pour 2017 la somme de 13 000 € au budget de la médiathèque dans le but de financer des opérations de conservation préventive sur ses collections patrimoniales.

Les collections patrimoniales de la médiathèque Victor Hugo sont actuellement dans un état de relatif abandon, comme l'a souligné l'Inspection Générale des Bibliothèques (IGB) dans son rapport remis en février 2015.

Les sommes allouées à la conservation ont pour objectif, dans le cadre d'un plan pluriannuel de gestion et de valorisation des fonds, de préparer au mieux les collections patrimoniales en vue de leur transfert à venir dans la future médiathèque intercommunale.

A titre d'exemple, de nombreux ouvrages patrimoniaux fragiles (manuscrits, livres anciens) qui nécessiteraient un conditionnement particulier (mise en boîte de conservation, dépoussiérage), sont aujourd'hui dépourvus de tout traitement particulier. Cette opération est un préalable indispensable à toute action de valorisation des fonds qu'il sera possible d'envisager dans la future médiathèque intercommunale.

Cette opération, d'un coût d'environ 11 000 € HT (13 000 € TTC), est susceptible d'être subventionnée par l'État au titre de l'appel à projets national pour le Patrimoine écrit 2017 à hauteur de 80 %.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE la subvention la plus élevée possible auprès du Ministère de la Culture et de la Communication - Service du Livre et de la Lecture, au titre de l'appel à projets, national pour le Patrimoine écrit 2017, pour la conservation des collections patrimoniales de la médiathèque Victor Hugo,

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 31 mars 2017

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 30

Procurations 4

Absente excusée 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Gina FILOGONIO	à Dominique CHOBAUT
Sabriya CHINOUNE	à François FICHTER
Pierre JEANNEL	à David VALENCE
Fabien NIEZGODA	à Serge VINCENT

Absente excusée

Nathalie TOMASI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

